



Paris, le 23 septembre 2022

N° 09-2022 /CG/PJ

Compte-rendu de la réunion du bureau confédéral du jeudi 07 septembre 2022 de 17H à 18H30 en salle tour A 15^{ème} étage et audio conférence

Lieu : Salle de réunion tour A 15ème étage et audio conférence

Présents

Philippe Jean, Christophe Griseri, Marc Maurer, Stephen Grosse, Alain Ullmann, Isabelle Belena,

Excusés : Alexandre Tran-Ba-Tho, Jean-Sébastien Martinez de Castilla, Jacques Humbertclaude, Adélaïde Missault.

• Gala

Les arrhes ont été versés pour verrouiller la date du 13 mai.

Reste à organiser :

Pour l'équipe de Toulon

- Les logements à l'IGESA,
- Le bus,
- La liste autorités locales,
- faire le point avec les pins penchés sur le groupe de musique DGA, la déco,
- les invitations -> Contact pour mise à jour du carton
- la billetterie -> proposition de se moderniser et de faire comme pour le gala de l'ENSTA en passant par une plateforme sécurisée dédiée (qui fait les tarifs en fonction du profil !)
- les photos -> on doit voir avec Jérémy avant et sinon on creuse de notre côté pour la couverture photo

Pour le BC :

- le nombre de places offertes vs le nombre de places à vendre (= nb d'autorités + équipe d'organisation + bureau conf)
- Gestion de la sécurité
- Communication ? -> opération coup de poing à mener car gala dans 6 mois !
- Sponsoring
- Plaquette
- Champagne -> Philippe doit reboucler avec la maison Henriot
- Mise à jour de la lettre au ministre pour confirmer le parrainage (PJ).
-

Quid de la journée visite : samedi après-midi ou dimanche matin ?

Fiche d'inscription mise à jour avec les nouveaux tarifs : en annexe.

Prochaines échéances

- 13 septembre parrainage de la promotion 2022 de l'ENSTA Bretagne : la section Brest représentera la CAIETA
- 19 septembre : cocktail de rentrée du CGARm
- Prise d'armes du 22 septembre Balard : remise d'insigne aux nouvelles promos et d'EMS et remise de décoration.
- Préparation CA du 6 octobre,
- Date de la prochaine AG : à prévoir début 2023 avec invitation du délégué.
- Préparation d'une entrevue avec le nouveau délégué si possible avant la fin de l'année : point à aborder à centraliser avant.

• Point GT

IMD : Aucune info, le projet est en standby en attendant la réflexion en cours sur le corps des ingénieurs issus de l'X.

GT à monter rapidement sur la formation des IETA et la fusion des ENSTA. Les réflexions seront exposées au délégué lors de l'entretien. Philippe Mathis devrait être partant pour piloter le groupe. Proposition de contacter F. Jouanjean pour lui proposer d'y participer.

GT retraite à réactiver si besoin.

• Point secrétariat (agenda, courrier, relève boîte mail CAIETA)

Réponse V. Tonazzi : la CAIETA ne s'impliquera pas dans le dossier, néanmoins le conseil qu'on peut lui donner est de bien vérifier quelle justification obligatoire lui a été donnée dans ce cas. Une baisse hors inscription au tableau doit être justifiée. Il n'y a pas de faille dans la procédure, un recours semble difficile sur la seule base des appréciations.

• Point financier

Bilan des adhésions : point précis à faire par section (**SG**). On est globalement à 8.000 euros de cotisation pour 11.000 habituellement.

Pb à l'ouverture du nouveau livret A, la SG n'a apparemment pas fermé correctement l'ancien.

Des frais bancaires inexplicables sont constatés sur les comptes. RDV vendredi avec le conseiller du CM (**AU**).

Chèque sans provision : solution trouvée pour régler le litige avec le chèque par virement vers le destinataire. Cela devrait permettre de lever l'interdiction des chèques.

Paiement fait pour l'AOT d'Arcueil.

Prévoir le remboursement des fleurs pour décès pour C. Mamy.

• Communication

Nouveau site internet : Plusieurs demandes :

- Il faudrait un logo au format vectoriel

- Code couleur à définir : il faudrait un bleu en cohérence avec celui qu'utilise EDIF pour l'annuaire.
- Fournir quelques CR de bureau et du CA.
- Définir les membres qui auraient droit d'écriture pour les sections locales, typiquement, le président, secrétaire et trésorier et éventuellement un rédacteur.

Pas de contact pour le paiement en ligne. Sur le principe les paiements auront lieu sur un seul compte central et seront dispatchés par section ensuite.

Prévision de livraison fin septembre.

Annuaire 2022 : Il manque les noms des membres du bureau, alors qu'ils y figuraient les années précédentes.

Il faut reprendre tous les noms des destinataires n'ayant pas reçu l'annuaire et les contacter pour les corriger.

Plaquette : Le nouveau délégué sera sollicité pour obtenir une préface. Il serait utile de la faire relire par des personnes en activités pour voir s'il faut une mise à jour.

• **CFM - CSFM – Concertation**

Le dernier communiqué a été reçu. Demander à P. Vautrin d'envoyer le document « ambition IETA ».

• **CGARM**

Contact d'IETA qui ont été en contact avec de l'amiante. Les civils ont automatiquement une pension. Pour les militaires, une démarche individuelle doit être initiée. Une démarche collective par des marins a pu aboutir.

Marc rappelle que le nombre de démissions possibles est contingentée pour les IETA n'ayant pas atteint le droit à retraite soit environ 2 par an, ce qui peut arriver.

• **ENSTA Bretagne**

Pas d'autres points que ceux déjà évoqués.

• **Relations autres associations**

RAS

• **Divers - Tour de table**

Prochaine réunion : CA du jeudi 6 octobre 2022 à Balard de 14h à 17H et BC le 9 novembre de 17h00 à 19H00.

AGENDA DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU BUREAU POUR LE MOIS ECOULE

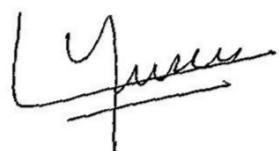
**AGENDA DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU BUREAU POUR LA PERIODE A
VENIR**

Le secrétaire Général

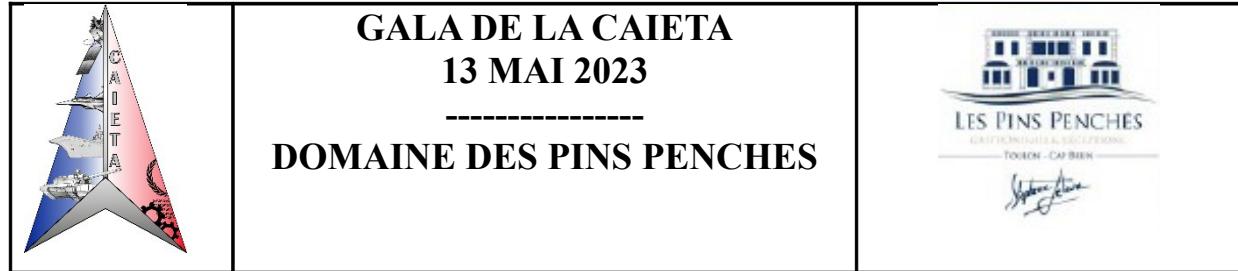
Christophe Griseri

Le président

Philippe Jean



Visa acquis le 21 septembre 2022



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à la CAIETA au plus tard le 12 avril 2023

Nom :

Grade :

Prénom :

Etablissement :

Téléphone

Adhérent :

Adresse :

Catégorie	Prix unitaire	Nombre	Prix total
Adhérents CAIETA et conjoints	55 €		
Personnel MINARM et conjoints	90 € / 100€ ¹		
Autres	160 € ²		

Règlement par chèque à l'ordre de la CAIETA
 Règlement par virement bancaire

Les versements seront à effectuer à la CAIETA

Code établissement : 10278

Code Guichet : 06170

Numéro de compte : 00020319401

Clé RIB : 45

Rappel des tarifs d'adhésion à la CAIETA :

Elèves IETA	14€
IETA actifs, détachés et retraités jusqu'à 65 ans	30€
IETA retraités > 65ans	20€
Membres associés	50€

1 Tarif préférentiel de 90€ jusqu'au 15/04/2023 puis 100€.

2 Ce tarif sera également appliqué aux inscriptions tardives (au-delà du 12/04)